

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Un beau Hvre du Père Lépiciér. — V Ecole du Pape. — VI L'ORDO de 1913. — VII Université Laval, à Montréal: Les laboratoires de la Faculté de Médecine. — VIII Avis: Les Soeurs du Précieux-Sang. — IX Aux prières.

**AU PRONE**

Le dimanche, 24 novembre

On annonce :

La fête de saint André;

L'indulgence plénière des exercices du mois de novembre (1);

La neuvaine de l'Immaculée-Conception, vendredi le 29 (2);

Dans le diocèse de Sherbrooke, samedi, le 19e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le 1er dim. de l'Avent, pour les orphelins (oubliée dans l'Ordo).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 24 novembre

Fête de S. Jean de la Croix, **double**; mém. du 24e dim. après la Pentecôte, et de S. Chrysogone (1o du 24e dim., 2o de l'Oct. de Ste Cécile, 3o de S. Chrysogone, dans le diocèse de Valleyfield); préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Vêpres depuis le capitule de Ste Catherine, **double**; mém. de S. Jean de la Croix, et du dim. (3e de Ste-Cécile dans le diocèse de Valleyfield).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quel-que exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.